



Option latin au collège

publié le 29/05/2010

L'enseignement optionnel du latin est proposé aux élèves à partir de la classe de 5ème. Cet enseignement, deux heures par semaine en 5ème, puis trois heures en 4ème et 3ème, permet de découvrir la langue, la civilisation et la mythologie romaines, les bases de notre civilisation actuelle. Outre l'intérêt culturel, l'enseignement du latin a aussi un intérêt linguistique, puisqu'il permet d'approfondir les notions grammaticales et étymologiques du français.

En 3ème, les points au dessus de dix dans la moyenne des notes de l'année sont ajoutés aux notes du brevet.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.